

Neuchâtel, le 10 mai 2023

## La Ville boucle son exercice 2022 avec une hausse conséquente de sa fortune et amorce la réduction de ses dépenses

**Pour le deuxième exercice de son histoire, la commune fusionnée de Neuchâtel boucle ses comptes avec un bénéfice de 69 millions de francs. Un résultat extraordinaire dû à la réévaluation périodique du patrimoine financier de la Ville. Cette plus-value, qui s'élève à 85 millions, ne génère aucune liquidité et ne doit pas cacher les efforts qui restent à fournir pour assainir les finances de la capitale cantonale. Le Conseil communal relève toutefois que le projet de réforme et modernisation de l'administration a déployé ses premiers effets.**

Le bénéfice 2022 provient principalement de la réévaluation du patrimoine financier, une opération comptable à réaliser périodiquement, qui dégage une plus-value nette de 85 millions de francs. L'impact est considérable pour le compte de résultats et fait bondir la fortune nette à 192 millions. Alors que la Ville prévoyait un déficit de 12 millions - malgré des prélèvements aux réserves de 36,1 millions -, ses comptes bouclent sur un excédent de recettes de 68,7 millions de francs.

Sans cet apport purement comptable, le résultat serait déficitaire à hauteur de 16 millions de francs. Les comptes 2022 dégagent cependant de véritables motifs de satisfaction par rapport au budget : les efforts consentis par l'administration ont permis une baisse des charges d'exploitation de 4,1%. Les charges de personnel ont été bien maîtrisées avec une économie de 2,8 millions par rapport au budget. De même pour les biens et services avec 5,6 millions de moins que prévu. A noter encore une légère hausse des recettes fiscales des entreprises, celles-ci ne retrouvant toutefois pas encore leur niveau de 2019.

### Une quête d'équilibre

Le Conseil communal garde toutefois la tête froide. « *En tant que responsable des finances, la première question que je me pose est de savoir si nous couvrons nos charges, et il faut admettre que nous ne sommes pas encore à l'équilibre, a déclaré le conseiller communal Didier Boillat ce matin devant les médias. Toutefois ces résultats montrent que notre programme de réforme et de modernisation de notre administration (REMO), conduit en étroite collaboration avec les services, porte ses premiers fruits* », a ajouté le grand argentier.

Les investissements, en hausse de 5 millions par rapport à 2021, respectent le degré minimal d'autofinancement exigé dès 2023 par le nouveau règlement communal des finances : les 33,3 millions d'investissements nets ont permis de poursuivre ou de terminer des travaux importants comme l'adaptation de la station d'épuration au captage des micropolluants, la rénovation du collège des Parcs, l'aménagement du Pôle muséal à Serrières ou encore la réalisation de vestiaires au Chanet, sans oublier maints travaux d'infrastructure ou de rénovation lourde de bâtiments.

## De nombreux défis à relever

Les autorités communales restent donc conscientes des enjeux à venir. En particulier, la croissance de la dette, en hausse de 29 millions, péjorera les capacités financières futures de la Ville. « *Même si la dette augmente nettement moins que prévu, il nous faudra être forts financièrement pour affronter la hausse des coûts de l'énergie, celle des taux d'intérêt, ou encore les investissements nécessaires en lien avec les adaptations climatiques* », a expliqué Didier Boillat, qui a pointé par ailleurs les difficultés à venir face au projet du Conseil d'Etat de plafonner l'impôt sur les personnes morales dès 2023.

« *Afin de pouvoir réaliser nos investissements qui permettront de favoriser l'attractivité, la durabilité et le vivre-ensemble dans notre commune, nous avons besoin de finances saines, qui sont un volet à part entière de notre programme politique 2022-2025 et qui doivent permettre d'instaurer un cercle vertueux entre tous ces objectifs* », a rappelé encore le vice-président du Conseil communal.

Ville de Neuchâtel

### Renseignements complémentaires :

Didier Boillat, vice-président du Conseil communal, responsable des finances 032 717 71 02

